

• SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GARDONNE

Ce 14 janvier 2018, sur le parking chasse du Brandissou a eu lieu la première galette chasseur.

La pluie était annoncée et finalement le soleil est venu égayer un moment de rencontre fort sympathique et nous remercions les quelques 110 personnes adultes et enfants qui sont venus nous rendre visite, déguster la bonne galette et le vin chaud, discuter le coup et repartir avec plein de cadeaux : un moment de convivialité, dans un endroit insolite et préservé.



Rendez-vous l'an prochain pour la deuxième galette. Mais surtout, n'oubliez pas le repas de la chasse le 4 mars 2018. Venez nombreux, vous ne le regretterez pas !!!!



• AIPE

Les membres de l'AIPE ont élu un bureau par intérim suite à la démission de Mme Haas, la présidente.

Le bureau est dorénavant constitué de :

- Mme Gibouin présidente, Mme Roth vice-présidente
- Mme Butel trésorière, Mme Amblard suppléante
- Mme Bentrionou secrétaire, Mme Vacher Persehais suppléante

Nous tenons à nous excuser pour l'annulation du Quine annoncé dans le précédent lien.

En raison du changement de bureau et de bénévoles nous n'avons pu assurer cette manifestation. Cela est du passé, tournons nous vers l'avenir !

Samedi 10 Mars, aura lieu le Carnaval, rendez-vous dès 15H30 pour le départ du défilé, PLACE DU MARCHE. Le thème de cette année est le « PRINTEMPS ». Nous invitons toutes les associations à se joindre à nous, n'hésitez pas à contacter Mme Gibouin au 06.48.26.85.45

Pétassou : nous vous invitons à participer à son jugement !! Vous trouverez à la mairie, à l'école une boîte de doléances où vous pouvez glisser les vôtres, afin de le voir partir en fumée lors de son jugement.

Grande NOUVEAUTÉ les 28 et 29 Avril prochains aura lieu la 1ère bourse aux vêtements PRINTEMPS/ÉTÉ, dépôt vente : commencez à trier vos armoires !

A bientôt, les membres de l'AIPE

• ANIMATIONS DE LA COMMUNE



- **QUINE - Comité des fêtes - 10 février - 21 H**
- **QUINE - Choeurs Unis - 11 février - 14 H 30**
- **REPAS - Spectacle - Zumb' addictif - 24 février - 19 H 30**
- **REPAS - Relais Paroissial - 25 février - 12 H 30**
- **REPAS - Société de chasse - 4 mars - 12 H**
- **Carnaval de l'école - 10 mars - 15 H 30**
- **REPRÉSENTATION - Les Gardons - 10 mars - 21 H**
- **REPRÉSENTATION - Les Gardons - 11 mars - 14 H 30**



*Notre tête est ronde pour permettre
à la pensée de changer de direction.*

F. Picabia

• VOEUX DU MAIRE

Des Vœux Chaleureux.

C'est le vendredi 12 janvier 2018, qu'avait lieu, salle du Foyer Club, la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Maire, devant une salle comble et en présence de Mme Colette Veyssière, conseillère départementale ; M. Jean-Philippe Bartal attaché parlementaire représentant M. le député, Monsieur de Vice président de la CAB Jean Paul Rochoir ; M. le Major Normand représentant la gendarmerie de Sigoulès, des élus du secteur ; des chefs d'entreprises ; des agents de la commune et des Gardonnaises et Gardonnais.

Le Maire a retracé les différents événements et le fonctionnement de la commune en 2017.

L'école et son fonctionnement avec pas moins de 130 élèves. Un ordinateur de direction financé en 2017. Puis le point d'orgues de 2017 à l'école a été le retour à la semaine de 4 jours de classe dès la rentrée de septembre. Un point sur le restaurant scolaire et le restaurant du centre de loisirs a été fait avec pas moins de 20 000 repas servis. Des repas préparés avec de l'achat local et du bio.

- Un retour sur le fonctionnement de la piscine avec 2 700 entrées et 72 enfants qui ont appris à nager.

- Le camping avec ouverture du 15 avril au 15 octobre a enregistré 2 215 nuitées adultes et 178 nuitées enfants.

- Une étude de la collecte des eaux pluviales a été faite route de Gageac.

- Une partie de la toiture du temple a été faite, une chaudière à condensation a été installée au centre de loisirs.

- Des tables rondes, chaises, vidéo projecteur, écran ont été financés pour les associations ou particuliers.

- Les regards d'égouts avenue du Périgord ont été refaits.

- A la mairie, le plafond de l'accueil a été repeint ; l'arrivée du dispositif de recueil des cartes d'identité et des passeports à nécessité 12000€ de travaux avec l'installation d'une baie de brassage informatique, ligne internet spéciale et sécurisée, installation électrique, aménagement d'un bureau et ouverture d'une porte avec rampe d'accessibilité pour personne handicapée.

- Le revêtement de la route de Marolles avec la pose de bordure de trottoir a été fait ainsi que la route des Andrieux.

- En 2018, la priorité sera donnée à l'aménagement de locaux tertiaires place de la poste (200 000 €) et la réfection totale du château d'eau potable pour 300 000 €.

- Le PLUI en cours sera travaillé, l'assainissement 3ème tranche sera étudié et finalisé si les subventions sont à la hauteur.

- Puis le Maire a félicité les associations, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les chefs d'entreprises ainsi que les agents communaux qui font de Gardonne une commune attractive, vivante et dynamique.

Cette soirée s'est terminée autour des galettes, bonbons, chocolats et verre de l'amitié.

Merci à tous pour votre présence.



• UNIS VERS CONTRE CANCER

L'année 2017 est terminée. L'association « unis vers contre cancer » a maintenant 7 ans d'existence et quelques tonnes de bouchons plastique-liège à son actif.

Les années se suivent et ne se ressemblent pourtant pas tout à fait. 2017 a été un cru spécial au point de vue collectes. Nos nombreux points de collecte, la motivation de nos bénévoles, l'information qui circule, nous ont permis de livrer 22 tonnes de bouchons plastique et 4,5 tonnes de liège. Une première livraison de bouchons plastique début mai de 11 tonnes collectées en 10 mois et une seconde livraison en décembre de 11 tonnes en 7 mois, représentent quelques 180 m3 de bouchons plastique.

Un travail de fourmis pour nos bénévoles pour trier ces importants volumes.

Pour 2017, nous avons remis un don de 10 500 € à Deborah Rache, représentante de l'Institut Bergonié. Cette remise de don a eu lieu au lycée Jay de Beaufort à Périgueux. A l'initiative de 2 professeurs, 2 classes collectent pendant 3 mois tous les bouchons. Fin janvier 2017, les élèves ont collecté 1,2 tonne. Afin de faire participer les élèves porteurs de ce projet, le lycée a été choisi pour cette remise de don. En 7 ans, 113 tonnes de bouchons livrées pour un don total de 57 500 € au profit de l'Institut Bergonié à Bordeaux.

Malgré les difficultés techniques rencontrées au cours de l'année, malgré un nombre insuffisant de bénévoles, notre « petite » association arrive à prouver qu'avec volonté et détermination, on arrive à un résultat positif. L'investissement de chacun est important au vu de l'action menée; nous participons tous avec dévouement; le but de notre action est humaine et nous concerne tous: un véritable enjeu de santé publique !

L'association remercie tous les acteurs de leurs approvisionnements en bouchons: les plates-formes de mise en bouteilles, le milieu scolaire, le secteur santé au sens le plus large, la grande distribution, les clubs, sans oublier les administrations et les particuliers.

Chacun apporte son bouchon pour que la recherche avance, pour que les progrès liés à la recherche soient de plus en plus performants.

Ne viendriez-vous pas nous aider lors d'une séance de tri, rencontrer nos bénévoles trop peu nombreux, et mesurer leur implication ?

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre participation dans cette action, votre soutien pour notre continuité. Merci d'aider à aider.



• IRVE (bornes de recharge pour véhicules électriques)

Comment ça fonctionne?

La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge distribué par le SDE24. Une application smartphone permet d'accéder au service : www.MOBIVE.fr

Je souhaite m'abonner au service

Chaque client doit créer son compte utilisateur sur www.MOBIVE.fr. Il bénéficie alors d'un tarif préférentiel.

La procédure est simple :

- 1 - Je m'inscris pour créer mon compte utilisateur
- 2 - Je reçois mon badge par courrier
- 3 - Je l'active depuis mon compte utilisateur
- 4 - Je recharge mon véhicule grâce à ce badge
- 5 - Je suis prélevé 1 fois /mois.

Je souhaite me connecter à la borne occasionnellement

Il est possible d'utiliser l'application pour smartphone MOBIVE sans inscription, simplement en la téléchargeant, puis de payer sa session de charge à l'aide d'une carte de crédit.

Combien ça coûte?

18 € par an - Montant de la carte d'abonnement MOBIVE.

Badge de paiement commun pour l'ensemble des bornes de la Dordogne mais aussi des départements limitrophes (64, 47, 33, 40).

La documentation est disponible à la mairie sur demande.

Le mercredi 10 janvier à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Bilan année 2017 du restaurant scolaire et du centre de loisirs :

- Restaurant scolaire : dépenses alimentaires : 27 374,57 €
encaissements des repas : 28 762,46 €

- Restaurant centre de loisirs : dépenses alimentaires : 8 407,63 €
encaissements des repas : 9 694,23 €

- Un point sur les effectifs des agents communaux au 1er janvier 2018.

- Le devis de la société AGUR est accepté pour les travaux sur des postes de relèvement et la station d'épuration pour 2 382 € TTC.

- Le conseil municipal approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CAB ; il arrête le montant des charges transférées à -11 252 € et l'attribution de compensation pour l'année 2018 à 1 007 167 € pour les 12 communes concernées par l'évaluation des charges.

Le montant de l'attribution de compensation pour l'année 2018 s'élève à 645 263 € pour l'ensemble des 38 communes de l'agglomération.

Prochains conseils : le mercredi 7 février à 20h30 et le jeudi 8 mars à 20h30.



• REPAS DES ANCIENS

C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulé le samedi 28 janvier 2018 le traditionnel repas des anciens.

83 personnes de 74 à 100 ans étaient installées dans la salle du foyer club pour déguster le repas servi par Monsieur le Maire et le conseil Municipal.

Tous ont passé un très bon moment et le rendez vous est déjà pris pour 2019!
Merci à tous.



• TERRAINS À BÂTIR À GARDONNE

Si vous possédez des terrains constructibles sur Gardonne, merci de le faire savoir à la mairie afin que nous puissions communiquer ces informations aux personnes désireuses de faire construire.